



## FORMATIONS OBLIGATOIRES

Créez un compte pour accéder à la [plateforme d'apprentissage](#) de l'École de la fonction publique du Canada  
Si vous avez déjà un compte, assurez-vous que vos [informations sur le compte](#) sont à jour (et indiquez le SCDATA pour votre département)

Envoyez un courriel à [Training-Formation@tribunal.gc.ca](mailto:Training-Formation@tribunal.gc.ca) pour toute question liée à la formation obligatoire.

Formations obligatoires	Ancien code de cours	Durée et modalité du cours	Calendrier d'achèvement (après la nomination)	Nouveaux à la FP	Employés	Superviseurs	Gestionnaires	Cadres
<a href="#">Fondements des valeurs et de l'éthique pour les employés (FON301)</a>	C255	1,5 heures, en ligne - à rythme libre	Dans les 6 mois	X				
<a href="#">Pour qui travaillons-nous? (FON304)</a>	C218	1,5 heures, en ligne - à rythme libre	Dans les 6 mois	X				
<a href="#">Sensibilisation à la sécurité (COR310)</a>	A230	2,8 heures, en ligne - à rythme libre	Dans les 30 jours		X	X	X	X
<a href="#">Cours de base sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels (COR502)</a>	I015	1,5 heures, en ligne - à rythme libre	Dans les 30 jours		X	X	X	X
<a href="#">Code canadien du travail, partie II : un aperçu (WMT110)</a>	Z065	1 heure, en ligne - à rythme libre	Dans les 30 jours		X	X	X	X
<a href="#">Prévention du harcèlement et de la violence dans le lieu de travail pour les employés (WMT101)</a>	W101	1 heure, en ligne - à rythme libre	Dans les 3 mois		X	X	X	X
<a href="#">Prévention du harcèlement et de la violence dans le lieu de travail pour les gestionnaires et les comités de santé et de sécurité (WMT102)</a>	W102	1 heure, en ligne - à rythme libre	Dans les 3 mois			X	X	X
<a href="#">Les fondements de la dotation dans la fonction publique (COR111)</a>	H200	3,5 heures, en ligne - à rythme libre	Dans les 6 mois			X	X	X
<a href="#">Pratiques d'embauche inclusives pour un effectif diversifié (COR120)</a>	H205	2 heures, en ligne - à rythme libre	Dans les 6 mois			X	X	X
<a href="#">Gestion du rendement pour le gouvernement du Canada (COR109)</a>	G140	1,5 heures, en ligne - à rythme libre	Dans les 6 mois			X	X	X
<a href="#">Formation de la Stabilisation - RH-à-Paye</a>	-	1 heure, en ligne - à rythme libre	Dans les 30 jours		X	X	X	X
<b>Formations sur la délégation de pouvoirs</b> <b>Processus</b>	<b>Ancien code de cours</b>	<b>Durée et modalité du cours</b>	<b>Calendrier d'achèvement (après la nomination)</b>	<b>Nouveaux à la FP</b>	<b>Employés</b>	<b>Superviseurs</b>	<b>Gestionnaires</b>	<b>Cadres</b>
<a href="#">Formation sur la délégation de pouvoirs : Utiliser les fonds publics de manière responsable (COR250)</a> La revalidation est requise à chaque 5 ans	G380	3,5 heures, en ligne - à rythme libre	Requis avant que la sub-délégation en Finance ne puisse être donnée			Si superviseur requière une délégation de pouvoirs financière	X	X
<a href="#">Formation sur la délégation de pouvoirs : Pratiquer l'approvisionnement responsable (COR451)</a> La revalidation est requise à chaque 5 ans	G381	5 heures, en ligne - à rythme libre	Requis avant que la sub-délégation en Finance ne puisse être donnée			Si superviseur requière une délégation de pouvoirs financière	X	X
<a href="#">Formation sur la délégation de pouvoirs : Gérer les personnes de manière efficace (COR152)</a> La revalidation est requise à chaque 5 ans	G382	4,5 heures, en ligne - à rythme libre	Requis avant que la sub-délégation en Finance ne puisse être donnée			Si superviseur requière une délégation de pouvoirs financière	X	X
<a href="#">Validation des connaissances relatives à la délégation de pouvoirs pour les cadres (COR253)</a> (Préalables : COR250, COR451 et COR152 ou équivalent)	G610	3 heures, en ligne - à rythme libre	Requis avant que la sub-délégation en Finance ne puisse être donnée					X
<a href="#">Revalidation des connaissances relatives à la délégation de pouvoirs pour les cadres (COR254)</a> (Préalables : COR253) La revalidation est requise à chaque 5 ans	G610-1	3 heures, en ligne - à rythme libre	Requis avant que la sub-délégation en Finance ne puisse être donnée					X
<b>Formations sur la délégation des pouvoirs en ressources humaines</b> <b>Processus</b>	<b>Ancien code de cours</b>	<b>Durée et modalité du cours</b>	<b>Calendrier d'achèvement (après la nomination)</b>	<b>Nouveaux à la FP</b>	<b>Employés</b>	<b>Superviseurs</b>	<b>Gestionnaires</b>	<b>Cadres</b>
<a href="#">Dotation : un outil de renouvellement de l'effectif à l'intention des gestionnaires (COR132)</a> (Préalables : COR111 et COR120)	P901	7,5 heures en total (2,5 heures par jour x 3 jours) salle de classe virtuelle	Requis avant que la sub-délégation ne puisse être donnée				Si gestionnaire requière une délégation des pouvoirs (en RH)	X
<a href="#">Introduction à l'organisation et à la classification (COR133)</a>	P930	3 heures, en ligne - à rythme libre	Requis avant que la sub-délégation ne puisse être donnée				Si gestionnaire requière une délégation des pouvoirs (en RH)	X

**Nouveaux à la FP** = Employés qui sont nouveau à la fonction publique  
**Employés** = Employé nommé pour une période indéterminée, une période déterminée, employé occasionnel et étudiant  
**Superviseurs** = un poste qui peut ou non requière une sub-délégation en RH et ou en finances  
**Gestionnaires** = requière une sub-délégation en finances et en RH  
**Cadres** = EX ou équivalent